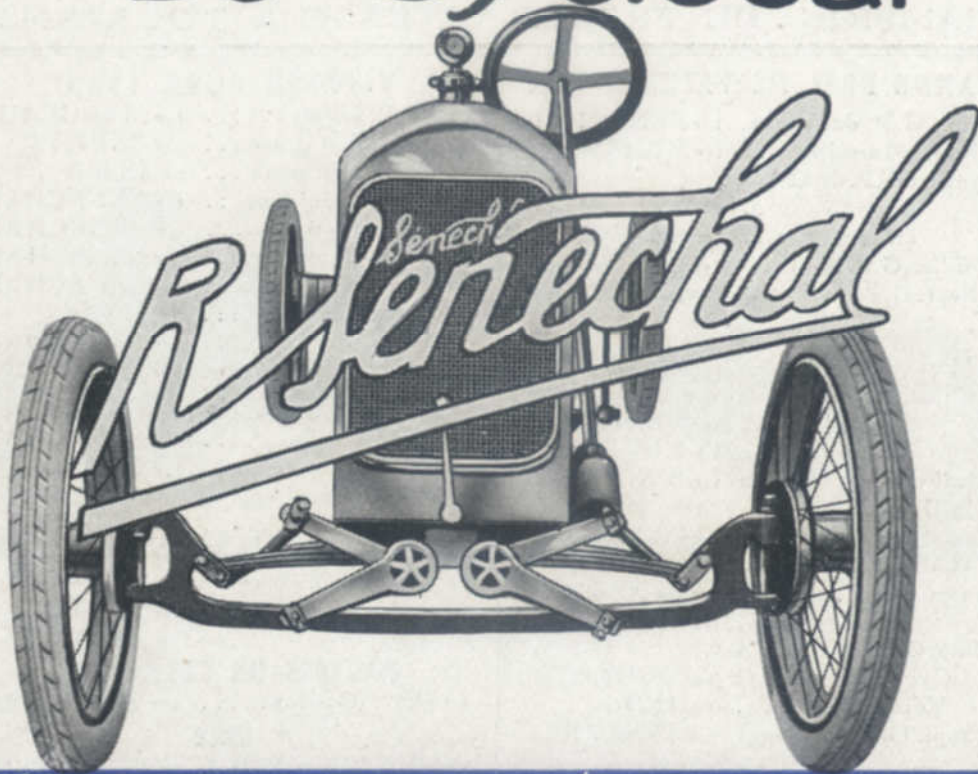


1/1924

# Le Cyclecar



SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE & COMMERCIALE  
DE GENNEVILLIERS

Société Anonyme au Capital de 2.250.000 frs



SIÈGE SOCIAL, USINES & BUREAUX

Rue du Moulin-de-la-Tour  
GENNEVILLIERS  
(SEINE)

Téléph. Wagram 91-42, 91-62, 91-63

Tél. pour la province: Gennevilliers 94

Tribunal de Commerce de la Seine: N° 76.477 du Registre du Commerce



MAGASIN D'EXPOSITION & DE VENTE:

27, Boulevard des Italiens, PARIS

Téléph. Central 59-49



**François DROUHET**

# PALMARÈS SÉNÉCHAL

RECORDMAN DU MONDE

CHAMPION DE FRANCE VITESSE & TOURISME

## GRANDS PRIX DE VITESSE 1922

- 5 Juin G.P. de France. 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
18 Juin, Marseille. . . 1<sup>er</sup> VIGIE  
23 Juillet G.P. de Calais  
— en 750 c/c . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
— en 1100 c/c . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
29 Juillet, G.P. Boulogne 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
17 Sept. G.P., la Sarthe 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL

## 1923

- 10 Mai, G.P., de Lyon 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
17 Juin, G.P., Marseille  
— en 750 c/c . . 1<sup>er</sup> BERTHE  
— en 1100 c/c . . 1<sup>er</sup> VIGIE  
22 Juillet, G.P. France 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
26 Juillet, G.P. Saint-Sébastien . . . . . 1<sup>er</sup> PALAZON  
5 Août, G. P., Calais,  
— en 750 c/c . . . . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
— en 1100 c/c . . . . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
3 Juin, G.P. de l'ACPA  
— Cyclecar 1100 c/c 1<sup>er</sup> DORÉ  
— Voiturettes . . . . . 1<sup>er</sup> DORÉ  
1<sup>er</sup> Sept. G.P. Boulogne 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL

## ÉPREUVES D'ENDURANCE & DE TOURISME 1921

- 13 Nov., Angoulême . . 1<sup>er</sup> CLAUTRIER  
— — — — — 2<sup>e</sup> NICOLAS

## 1922

- 15 Avr, Marseille-Nice-  
Marseille . . . . . 1<sup>er</sup> BERTHE  
19 Fév., Endurance . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
19 Mars, Paris-Nice . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
25 Mars, Tour de France 7<sup>e</sup> SÉNÉCHAL  
— — — — — 9<sup>e</sup> LEVÉQUE  
Novembre, Catalogne . 2<sup>e</sup> DIAZ

## 1923

- 25 Mars, Endurance . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
25 Avril, Tour de France 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
1<sup>er</sup> Avr. Marseille-Nice 1<sup>er</sup> BERTHE  
20 Mai, Bol d'Or . . . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
Fév., M.C. Espagnol . . 1<sup>er</sup> DIAZ  
— — — — — 1<sup>er</sup> PALAZON  
Juillet, 12 H. du M.C.  
Espagnol . . . . . 2<sup>e</sup> DIAZ

## VITESSE PURE 1922

- 8 Janv, Boissy-St Léger 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
27 Juillet, Boulogne . . 2<sup>e</sup> SÉNÉCHAL  
27 Juillet, Boulogne . . 2<sup>e</sup> SÉNÉCHAL  
27 Juillet, Boulogne . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
27 Juillet, Boulogne . . 2<sup>e</sup> SÉNÉCHAL  
26 Sept. Acacias, mono 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
— biplace 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
— en 1100 c/c 2<sup>e</sup> SÉNÉCHAL

## VITESSE PURE 1923

- 22 Avril, Nancy . . . . . 1<sup>er</sup> MARCEAU  
26 Août, La Crau . . . . 1<sup>er</sup> BERTHE  
30 Août, Boulogne . . . . 2<sup>e</sup> DORÉ  
30 Août, Boulogne . . . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
30 Août, Boulogne . . . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
30 Août, Boulogne . . . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
30 Août, Boulogne . . . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL  
30 Août, Boulogne . . . . 2<sup>e</sup> DORÉ  
9 Sept., Acacias . . . . . 1<sup>er</sup> SENECHAL  
Févr., Moto Club Esp. 1<sup>er</sup> PALAZON

## ÉPREUVES DE MONTAGNE 1923

- 7 Mai, Vosges . . . . . 1<sup>er</sup> SENECHAL  
— Mart (Italie). 1<sup>er</sup> PORRO  
3 Mai Parma Peggi di  
Belgate . . . . . 1<sup>er</sup> PORRO  
2 Juil., Suse-Mt-Cenis 1<sup>er</sup> PORRO  
0 Juil., Gd St-Bernard 1<sup>er</sup> PORRO  
19 Août, Mont Ventoux 1<sup>er</sup> BERTHE  
— — — — — 2<sup>e</sup> SENECHAL

## COURSES DE COTES 1921

- 10 Oct., Gaillon . . . . . 1<sup>er</sup> SÉNÉCHAL

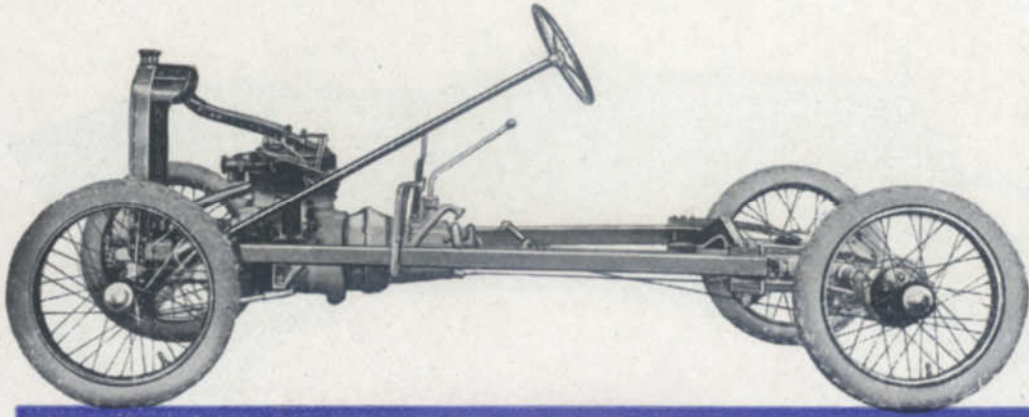
## 1922

- 12 Mars, Cœur Volant. 2<sup>e</sup> SENECHAL  
8 Mai, Côte de Tours 1<sup>er</sup> SENECHAL  
2 Juil., Val Suzon . . . . 1<sup>er</sup> SENECHAL  
2 Juil., Val Suzon . . . . 2<sup>e</sup> SENECHAL  
23 Juil., Cran d'Escale 1<sup>er</sup> SENECHAL  
23 Juil., Cran d'Escale 1<sup>er</sup> SENECHAL  
27 Juil., Boulogne . . . . 1<sup>er</sup> SENECHAL  
27 Août, Gometz-le-  
Châtel Biplace . . . . 1<sup>er</sup> SENECHAL  
— 1100 c/c . . . . 2<sup>e</sup> SENECHAL  
1<sup>er</sup> Oct., Gaillon . . . . . 1<sup>er</sup> SENECHAL

## 1923

- 28 Janvier, Allauche . . 2<sup>e</sup> VIGIE.  
28 Janvier, Allauche . . 2<sup>e</sup> LOCHARD  
11 Mars, Cœur Volant 2<sup>e</sup> SENECHAL  
14 Juill. Chat.-Thierry.  
— en 750 c/c 1<sup>er</sup> SENECHAL  
— en 1100 c/c 1<sup>er</sup> SENECHAL  
— voiturettes 1<sup>er</sup> SENECHAL  
5 Août, Cran d'Escale. 1<sup>er</sup> SENECHAL  
26 Août, Gometz-le-  
Chatel : en 750 c/c 1<sup>er</sup> SENECHAL  
— en 1100 c/c 1<sup>er</sup> SENECHAL  
25 Mars, Mont Agel . . 2<sup>e</sup> NADER  
26 Août, Val de Guech 1<sup>er</sup> BERTHE  
30 Août, Boulogne  
— en 1100 c/m 1<sup>er</sup> DORÉ  
— en 750 c/c 1<sup>er</sup> SENECHAL  
— en 1100 c/c 1<sup>er</sup> SENECHAL  
29 Septembre, Circuit des Routes pavées.  
— en 750 c/c. 1<sup>er</sup> SENECHAL.  
— en 1100 c/c. 1<sup>er</sup> DORE.

# SÉNÉCHAL



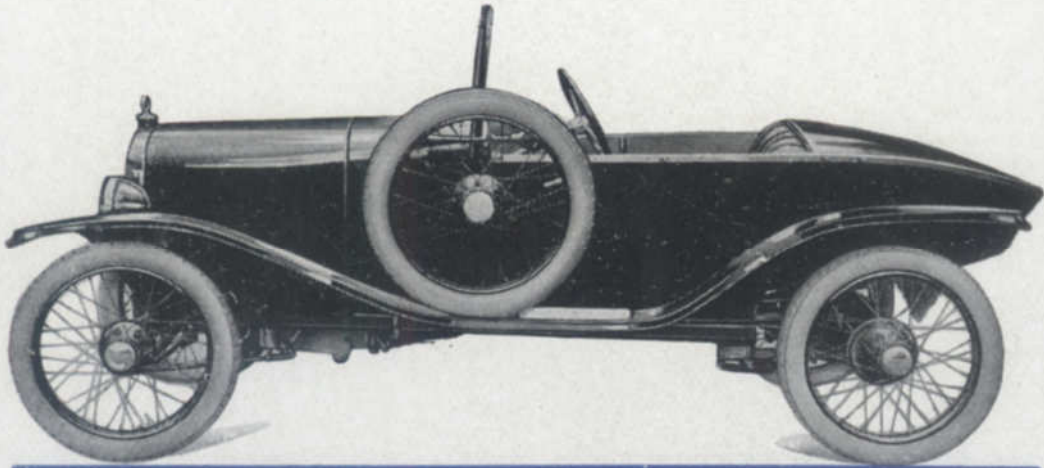
## Cyclecar

### TYPE S, CHASSIS NU

#### Caractéristiques :

- CHASSIS.** — Tôle emboutie 4 m/m. — **VOIE.** — 1<sup>m</sup>05.  
**EMPATTEMENT.** — 2<sup>m</sup>30.  
**BLOC MOTEUR.** -- Moteur poussé 4 cylindres 57 × 95 (972 cm<sup>3</sup>).  
**GRAISSAGE.** — Automatique par pompe dans le fond du carter.  
**EMBRAYAGE.** — Disque unique baignant dans l'huile.  
**BOITE DE VITESSE.** — Formant bloc avec le moteur et l'embrayage, engrenages en acier spécial, 3 vitesses et marche arrière par double train baladeur.  
**CARBURATEUR.** — Automatique.  
**MAGNETO.** — A haute tension.  
**REFROIDISSEMENT.** — Thermo-siphon, radiateur cuivre nickelé.  
**TRANSMISSION.** — Accouplements élastiques.  
**PONT ARRIÈRE.** — A trompettes, engrenages acier spécial, module 4.  
**DIRECTION.** — Démultipliée, en aciers spéciaux.  
**ESSIEU AVANT.** — Estampé, en acier au nickel 2 o/o.  
**SUSPENSION.** — Ressort avant transversal, ressorts arrières, 1/2 cantilever doubles.  
**RÉSERVOIR.** — Essence, 17 litres en charge à l'avant.  
**ROUES.** — Amovibles, type Sénéchal, pour pneus de 700 × 80.  
**GRAISSAGE.** — Técalémit.  
**DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE.** — ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE, comprenant phares mixtes et lanterne AR.

# SÉNÉCHAL



## Cyclecar *TYPE S, SPORT*

VITESSE. — 85 kilom. à l'heure ; moyenne : 60 kilom.

CONSOMMATION. — Essence : 7 litres aux 100 kilom. ; huile :  
1/3 litre aux 100 kilom.

CARROSSERIE. — Très large (1 m. 05) forme bateau, 2 places  
décalées.

5 roues garnies de pneumatiques 700×80 ; capote invisible avec  
rideaux ; pare-brise ; avertisseur, outillage. Peinture au choix :  
gris, bleu, vert, rouge.

DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE. — ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE,  
comprenant phares mixtes et lanterne AR.

Ce cyclecar est livré complet en ordre de marche. Le châssis est conforme  
à la désignation décrite ci-contre.

## Cyclecar *TYPE T, TOURISTE*

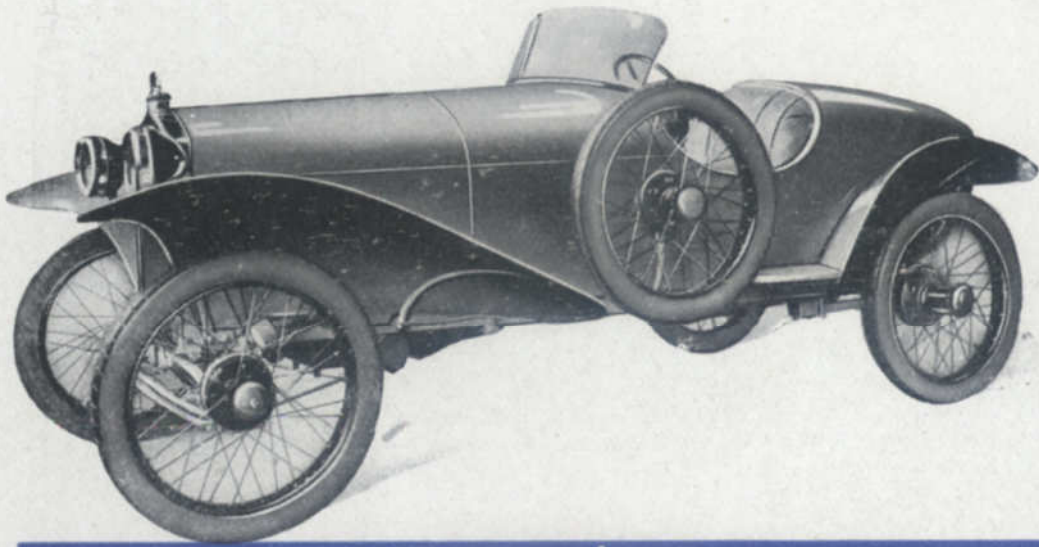
VITESSE. — 75 kilom. à l'heure ; moyenne : 45 kilom.

CONSOMMATION. — Essence : 6 litres aux 100 kilom. ; huile :  
1/4 litre aux 100 kilom.

Ce cyclecar est livré complet en ordre de marche exactement comme le S,  
mais peinture bleue.

Le châssis est conforme à la désignation décrite ci-contre, mais avec  
moteur de 55×95 (904 cm<sup>3</sup>).

# SÉNÉCHAL



## Cyclecar TYPE SS TRÈS SPORT

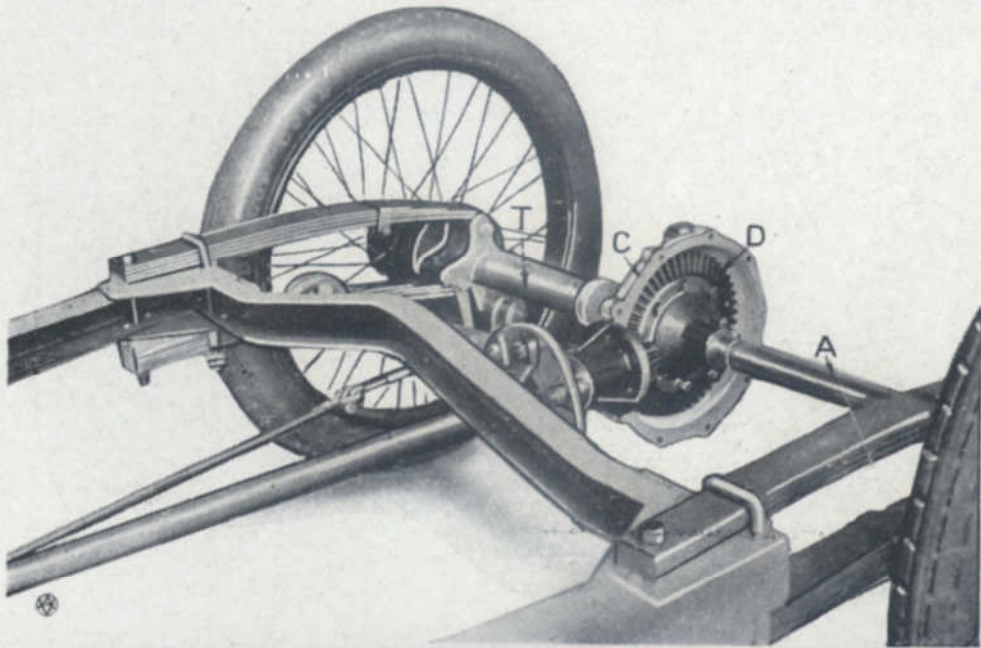
VITESSE. — 100 kilomètres à l'heure; moyenne : 70 kilomètres.

CONSOMMATION. - Essence : 7 lit. aux 100 km.; huile : 1/4 aux 100 km.

CARROSSERIE DE LUXE. — Type sport, très soignée et très confortable. Peinture au choix : gris, bleu, vert, rouge.

Ce Cyclecar est livré complet en ordre de marche exactement comme le type S. Le Châssis est conforme à la description de la page 3, mais comporte un moteur poussé de 57 × 95 (972 c/c) à soupapes commandées par des culbuteurs renfermés dans un carter Aluminium.

DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE. — ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE, comprenant phares mixtes et lanterne AR.



SÉNÉCHAL



## Camionnette TYPE CF

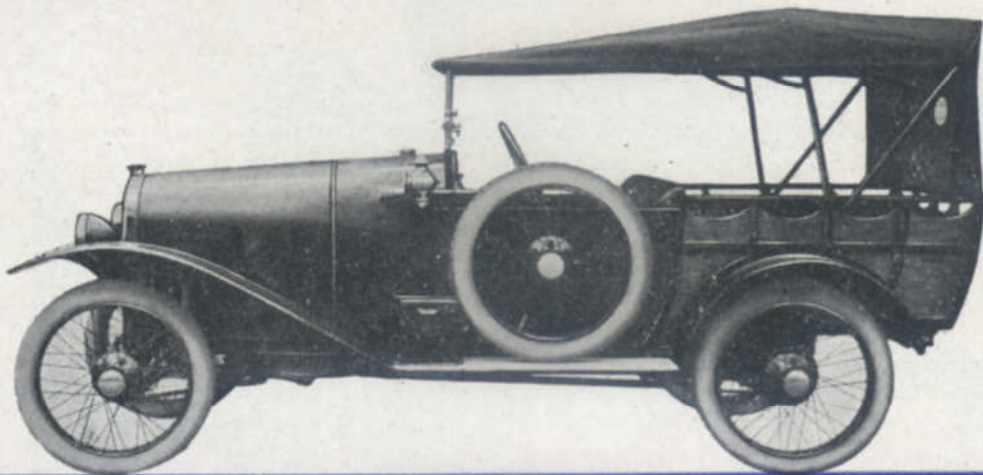
VITESSE. — 60 kilomètres à l'heure. Moyenne : 35 kilomètres.  
CONSOMMATION. — Essence : 6 lit. aux 100 km. Huile : 1/4 de lit. aux 100 km.  
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE, comprenant phares mixtes et lanternes AR.  
CARROSSERIE. — Forme camionnette entièrement fermée permettant de transporter 2 personnes à l'avant et 200 kgs de marchandises dans le coffre qui mesure 1 m<sup>5</sup> et est fermé par une porte à rideaux (genre la fermeture des bureaux américains).

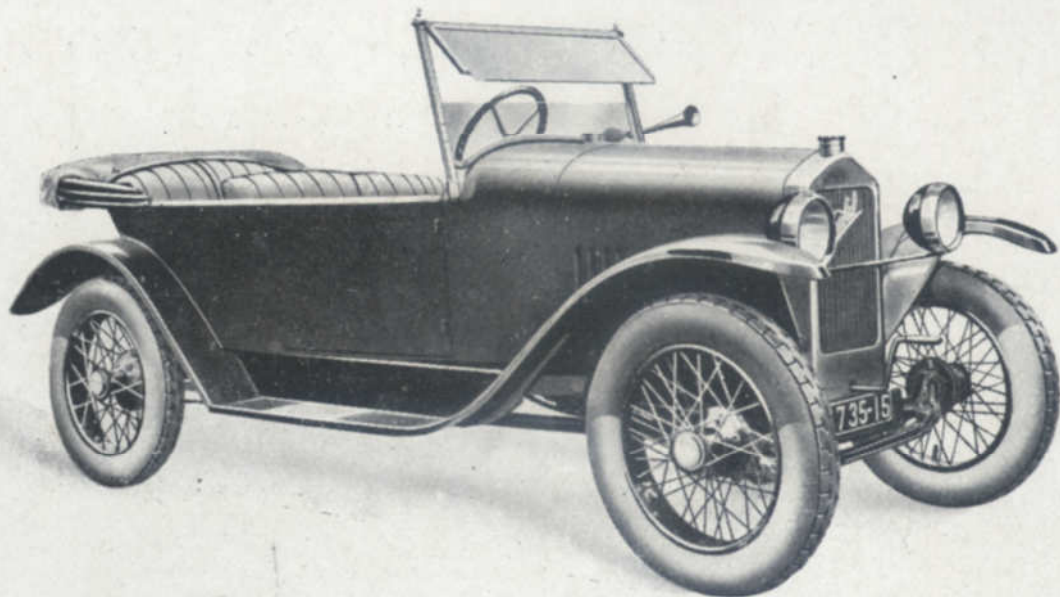
*La carrosserie forme capote. Peinture verte. Inscription en supplément.*

## Camionnette normande, TYPE CN

Même châssis que précédemment, mais avec carrosserie de camionnette type Normande, permettant de transporter 2 personnes à l'avant et 200 kilogs de charge utile dans la caisse arrière qui mesure 1 m. sur 1 m. Capote à cerceaux couvrant toute la voiture, Peinture verte à l'avant. Caisse vernie bois.

*(Ces deux Camionnettes sont livrées complètes en ordre de marche avec 5 roues garnies de pneumatiques de 700 X 80.)*





### *TYPE VS. - VOITURETTE 7 CV, 5 PLACES*

VITESSE. — 80 kilomètres à l'heure; moyenne : 45 kilomètres.

CONSOMMATION. — Essence : 7 litres aux 100 kilomètres; Huile : 1/4 aux 100 km.

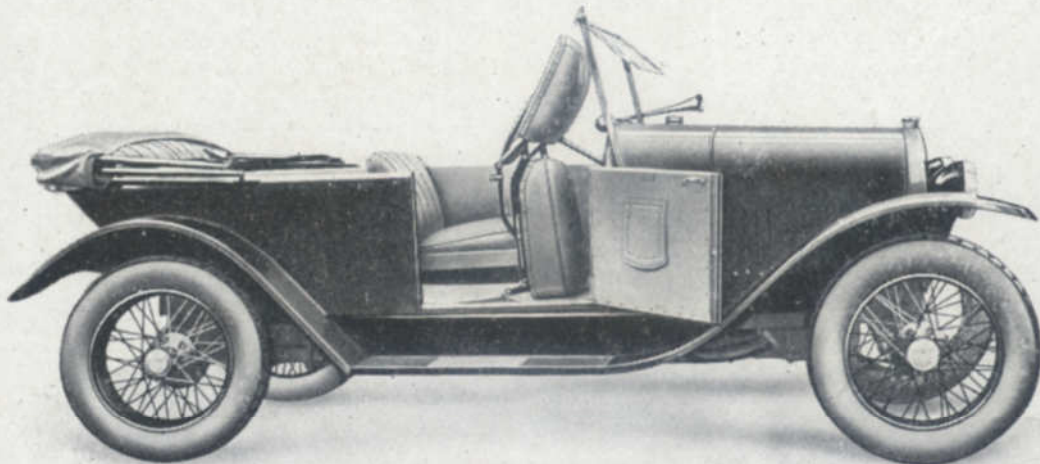
### Caractéristiques :

BLOC-MOTEUR : 4 cylindres 59×100 à culbuteurs renfermés et graissés dans un carter en aluminium. — GRAISSAGE. : Automatique par pompe dans le fond du carter. — EMBRAYAGE : Disque unique baignant dans l'huile. — BOITE DE VITESSE : Formant bloc avec le moteur et l'embrayage, 5 vitesses et marche arrière par double train balladeur. — CARBURATEUR : Automatique. — MAGNÉTO : A haute tension. REFROIDISSEMENT : Thermo-siphon, radiateur nickelé. — TRANSMISSION : Accouplements élastiques. — DIRECTION : Démultipliée. — PONT-ARRIÈRE : A trompettes, engrenages acier spécial, module 4. — VOIE : 1 m. 05. — EMPATTEMENT : 2 m. 45. — FREINS : Commandés par pédale sur les roues AR. Par levier sur le mécanisme. — SUSPENSION. — Ressort avant transversal, ressorts arrière, 1/2 cantilever doubles. — RÉSERVOIR : Essence : 17 litres en charge à l'avant. — ROUES : 5 roues amovibles, type Sénéchal, pour pneus de 710×90.

### CARROSSERIE

Carrosserie très confortable de 3 places 1/2, capote couvrant toutes les places. — Pare-Brise. — Avertisseur. — Outillage. — PEINTURE : Bleue.

DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE. — ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE, comprenant phares mixtes et lanterne AR.



SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE & COMMERCIALE  
DE GENNEVILLIERS

Rue du Moulin-de-la-Tour, à Gennevilliers

CYCLECARS & VOITURETTES

R. Sénéchal

Tarif du 1<sup>er</sup> Janvier 1924



	TORPEDO Fr.	CHASSIS Fr.
CYCLECAR Touriste..... Type T.	11.100	9.900
Sport..... Type S.	11.900	10.700
Super Sport..... Type SS.	12.900	11.400
CAMIONNETTE... Type CF ou CN	10.450	8.950
VOITURETTE 3 places..... Type VS	13.900	12.400

TARIF DES SUPPLÉMENTS:

Peinture au choix ... ..	Supplément	Fr. 150 »
5 roues garnies de pneus 710x90 pour Cyclecar. ... ..	—	300 »
5 roues garnies de pneus confort 715x115, p <sup>r</sup> Cyclecar	—	430 »
— — 715x115 p <sup>r</sup> Voiturette	—	130 »
Projecteur acétylène à pastille. ... }	cuivre poli	225 »
	« nickelé	240 »
Bouteille Magondeau, 500 litres ... ..		220 »
Colliers de fixation... .. la paire ...		20 »
Détendeur .. ..		75 »
Amortisseurs Hartford avec ferrures ... ..		460 »
Pose des-dits ... ..		70 »
Compteur et indicateur de vitesse ... ..		195 »
Montre ... ..		90 »
Pose des-dits ... ..		20 »
Ballon démontable... ..		
Conduite intérieure... ..		

Prix

sur demande

Tribunal de Commerce de la Seine N° 76,477 du registre du Commerce

Les prix de ce tarif sont à majorer de la taxe du double décime



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE & COMMERCIALE

### DE GENNEVILLIERS

**COMMANDES.** — Toute commande n'est définitive qu'après le versement convenu et au moment de la signature du bon de commande. A défaut d'acceptation écrite dans les 48 heures des propositions faites par la Société, celles-ci deviennent nulles. Les commandes prises par des représentants, au nom de la Société, ne peuvent engager la Société que lorsqu'elles ont été ratifiées et signées par un de ses Administrateurs ou Directeur.

**LIVRAISONS & PAIEMENTS.** — Les livraisons sont faites à Gennevilliers, dans les Usines de la Société, et le paiement du solde du prix de vente doit être fait en espèces ou en un chèque payable à Asnières-sur-Seine, avant la sortie de la voiture ou du châssis des Usines. Ce paiement entraîne reconnaissance par l'acheteur que les essais préalables ont été satisfaisants.

La date de livraison n'est donnée qu'à titre d'indication : cependant, si le retard à la livraison excède de deux mois le délai indiqué à la commande, l'acheteur pourra, après avoir réclamé livraison, exiger l'annulation de sa commande.

Si le retard est dû à un cas de force majeure, le délai de livraison sera prolongé d'autant, sans donner lieu à l'annulation de la commande.

En particulier, la commande sera considérée comme annulée (le versement d'avance étant définitivement acquis à la Société) lorsque l'acheteur n'aura pas pris livraison de son châssis ou de sa voiture dans la huitaine qui suivra l'envoi de la facture, étant entendu toutefois que l'acheteur ne sera jamais tenu de prendre livraison des châssis ou voitures commandés avant l'expiration du délai indiqué à la commande.

Les factures seront établies d'après le tarif en cours à la commande, cependant, en cas de diminution du tarif entre la date de la commande et la date de la mise à la disposition du client, les acheteurs bénéficieront de cette diminution.

Toute hausse des prix de pneumatiques entre l'époque de la commande et celle de la livraison sera au compte de l'acheteur.

Toutes les livraisons sont faites au comptant et le lieu de paiement est Gennevilliers. Toute difficulté relative à la commande ou à son exécution sera, de convention expresse, même en cas de demande incidente ou en garantie, portée devant les Tribunaux compétents de la Seine dont la Société est justiciable.

**GARANTIE.** — La Société faisant tous ses efforts pour réunir sur ses châssis les matières des meilleures qualités et les mains-d'œuvre les plus soignées, décline toute responsabilité, à raison des défauts ou vices pouvant exister à son insu dans les articles fabriqués par elle et des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient.

Les châssis sont garantis six mois contre tous vices de construction, cependant, cette garantie, en cas d'accident, est expressément limitée au remplacement pur et simple des pièces vicieuses ou défectueuses ou à la réparation gratuite dans les Ateliers de la Société, les frais d'envoi et de retour des pièces ou châssis étant exclusivement à la charge de l'acheteur et les expéditions et réexpéditions faites aux risques et périls de ce dernier.

La gratuité de l'échange ne pourra être accordée, que si cette gratuité a été réclamée au moment de la commande des pièces demandées en remplacement des pièces défectueuses. La Société décline toute responsabilité relativement aux châssis qui auraient été modifiés, transformés ou réparés en dehors de ses ateliers.

**EXPÉDITION.** — En gare de Gennevilliers (Seine).

Les acheteurs sont priés de munir toutes les pièces qu'ils adressent soit pour remplacement, soit pour réparation, d'une étiquette portant leur nom et leur adresse afin d'éviter toute erreur.